

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 mars 2025

Les coopératives agricoles Euralis et Maisadour ont engagé des discussions sur un projet de rapprochement par voie de fusion marquant leur ambition de créer un nouvel acteur coopératif référent du Sud-Ouest

Euralis et Maisadour envisagent le rapprochement des deux coopératives en vue de créer un nouvel acteur coopératif au service des agriculteurs et des territoires du Sud-Ouest.

Dans un contexte marqué par de profondes mutations, une concurrence intense, des crises à répétition et un enjeu crucial de valorisation du travail et des productions des agriculteurs, ces discussions visent à mieux soutenir et promouvoir les filières agricoles régionales.

En permettant de disposer dans le Sud-Ouest d'un pôle coopératif doté d'une taille nouvelle et de ressources combinées, le projet, s'il devait aboutir, aurait vocation à servir des objectifs essentiels :

- L'accompagnement au plus proche et le renforcement des services apportés à leurs agriculteurs adhérents dans le développement d'une agriculture à forte valeur ajoutée, durable et génératrice de rémunérations attractives pour les filières végétales et animales en y associant le développement des énergies renouvelables ;
- La promotion et la valorisation de filières ancrées dans leurs territoires à travers des productions répondant aux attentes des consommateurs et des clients ;
- La mise en commun des moyens humains, économiques et industriels pour renforcer leur performance collective et dégager de nouvelles capacités d'investissement dans leurs métiers

La réunion des deux groupes, aux histoires liées et aux savoir-faire complémentaires, se ferait selon un principe d'égalité. Les conseils d'administration, notamment, auraient vocation à fusionner en garantissant une représentation équilibrée des deux coopératives actuelles, ainsi que de toutes les productions et de tous les territoires où les deux groupes sont aujourd'hui présents.

La concrétisation de ce projet reste conditionnée à plusieurs étapes et notamment : instruction et autorisation par les autorités de concurrence, financement du projet, information et consultation des représentants des personnels et approbation finale par les assemblées générales des deux coopératives.

Aucun processus d'intégration ni aucun changement d'organisation associé à ce projet n'interviendrait avant le terme de toutes ces étapes, au plus tôt en 2026. Dans l'intervalle, les deux coopératives poursuivent le déploiement de leurs plans stratégiques respectifs et s'attacheront à assurer, au fil des avancées du projet, une information et un dialogue transparent avec l'ensemble des parties prenantes.

Pour Christophe Congues, Président d'Euralis, *« Nos deux coopératives sauraient faire la preuve de leur capacité à travailler ensemble et à conforter la performance des exploitations comme celles des outils industriels et commerciaux en aval. Le contexte auquel nous faisons face nourrit notre ambition de rassembler nos forces pour construire l'avenir de l'agriculture du Sud-Ouest. Notre destin est lié et nous voulons construire la coopérative dont nos agriculteurs ont besoin. »*

Pour Daniel Peyraube, Président de Maisadour, *« Ensemble, nous pourrions porter plus haut la voix de nos territoires et de nos savoir-faire. Face à une concurrence et des clients toujours plus concentrés, nous pourrions ouvrir ensemble des opportunités nouvelles et à plus forte valeur ajoutée pour les agriculteurs. Et nous serions plus à même d'attirer les jeunes agriculteurs qui contribueront demain, depuis notre Sud-Ouest, à défendre la souveraineté alimentaire française ».*

CONTACTS PRESSE :

- Stanislas Barnett : stanislas.barnett@maarc.fr - 06 84 25 58 55
- Simon Bischoff : simon.bischoff@maarc.fr - 06 71 79 31 23

A propos de Euralis :

La coopérative Euralis, fort de son ancrage, accompagne les agriculteurs du Sud-Ouest dans la collecte et la commercialisation de leurs productions végétales et animales depuis 1936. Son expertise s'étend à la recherche, la production et la commercialisation de semences certifiées avec ses marques reconnues, Lidea et Caussade Semences Pro. Le groupe valorise les productions locales à travers ses marques emblématiques : Maison Montfort et Rougié pour le foie gras et les produits à base de canard, Stalaven pour les solutions traiteur destinées aux commerces de proximité, et Teyssier pour la charcuterie. Il assure également une présence dans la distribution grand public avec les magasins Point Vert et encourage les circuits courts via "La Table des Producteurs".

Avec un chiffre d'affaires de 1,57 milliard d'euros en 2024, Euralis rassemble 5400 agriculteurs adhérents et emploie 4 900 collaborateurs répartis dans 16 pays. Son modèle coopératif et sa diversification en font un acteur clé du développement économique et social des territoires ruraux.

A propos de Maïsadour :

Depuis 1936, Maïsadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Engagé RSE, qui place l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maïsadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « Chez Maïsadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences avec MAS Seeds et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpeyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St SEVER et Marie Hot.

Coopérative historique du département des Landes, Maïsadour réunit 5 000 agriculteurs adhérents, emploie plus de 4 300 salariés dans 13 pays et dégage un chiffre d'affaires de 1,47 milliard d'euros.